



LES INFOS de QUESNOY et son HISTOIRE

n° 5

UN PRINTEMPS ACTIF

Si le mois de juin a été un "pic" avec l'exposition sur la batellerie, notre sortie culturelle et amicale et la parution du présent bulletin, d'autres opérations moins visibles ont été lancées ou se sont poursuivies. La collecte de témoignages et de documents en particulier devrait nous permettre de nouvelles communications au public, et ce sous différentes formes.

L'EXPOSITION SUR LA BATELLERIE

Elle s'est tenue dans le local PMI au Château à l'occasion de Deûle en fête le 4 juin dernier.

Le sujet de cette exposition était en effet en rapport avec l'intitulé de la fête, et beaucoup des photos présentées avaient été prises au bord de notre rivière. Même si nous avons étendu notre rayon d'action jusqu'à Venise, thème de Deûle en fête 2017...



Quelques objets provenant de péniches (ancre de terre, bouée, gaffes et palan) et un diaporama contenant d'autres photos complétaient les panneaux présentés. L'AMPAVE, association douaisienne spécialisée dans la protection du patrimoine de la voie d'eau nous avait aimablement prêté 2 de ses panneaux permanents.

Plus de 100 personnes sont passé voir cette exposition, ce qui compte tenu du nombre de manifestations organisées ce jour-là constitue un résultat appréciable.

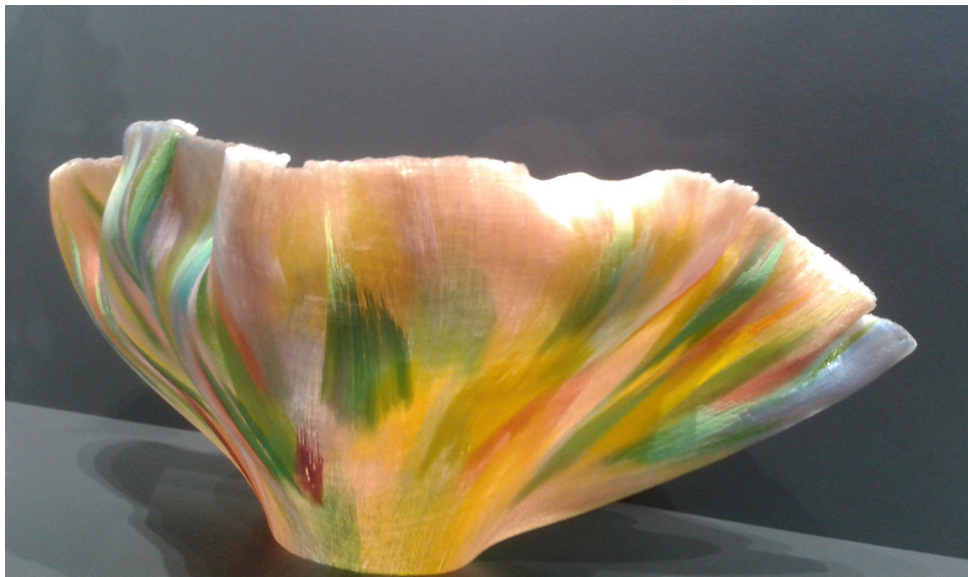
SUR NOTRE SITE

quesnoyhisteire.fr permet d'accéder

- aux bulletins déjà parus
- à des articles sur l'histoire de Quesnoy en 1914-18, sur l'évolution de la Deûle au cours des siècles, etc.
- à des reportages sur les chapelles qui jalonnent nos chemins
- à de nombreuses photos du Quesnoy ancien
- à des liens vers les sites d'autres associations de la région.

LA JOURNÉE DU 10 JUIN

Comme chaque année, Quesnoy et son Histoire a effectué une sortie culturelle et amicale d'une journée; elle s'est déroulée à Sars-Poteries le matin (visite du Musverre) et à Bavay l'après-midi (visite du musée et du forum antique), avec entre ces deux visites un repas sympathique et animé à Dourlers.



Ce petit voyage nous a donné l'occasion de découvrir des réalisations originales de la région telles ce vase en verre tissé, dans le cadre d'un musée récent présentant clairement son fonds. Il nous a aussi permis de mieux concevoir l'ancienne Bagacum, ce qui n'est pas forcément évident au seul vu des vestiges visibles. Car la petite ville de Bavay fut un centre important, au

carrefour d'un ensemble de voies romaines, dites "chaussées Brunehaut". Et si ses restes n'ont pas été entièrement dégagés, le travail des archéologues nous permet d'imaginer assez précisément ce qu'était la vie des habitants gallo-romains au cours des trois premiers siècles de notre ère.

1994 - L'ABAISSMENT DU NIVEAU DE LA DEÛLE : UN NOUVEAU PAYSAGE

L'insertion paysagère de la Deûle dans son environnement quesnoysien n'a pas toujours été celui que nous connaissons aujourd'hui. Elle résulte d'une modification majeure introduite en 1994. Cela est à mettre en relation avec la mise au gabarit de la Deûle à 1350 tonnes, au lieu du gabarit FREYCINET à 350 tonnes.

Pour la navigabilité de la Basse Deûle, entre Lille et Deûlémont, celle-ci, depuis le 13^{ème} siècle, a été aménagée en un escalier d'écluses, n'assurant que de faibles dénivellations, donc nombreuses. A l'époque contemporaine, avec la modernisation des techniques, toutes ne se justifiaient plus. C'est ainsi que dans les années 1980, l'écluse située au centre de Quesnoy, près du pont, a été remplacée par une écluse moderne dimensionnée pour absorber un dénivelé de près de 4 mètres, et construite plus en amont vers Wambrechies. A terme, cela devait permettre de supprimer l'écluse de Deûlémont. On créait un escalier d'eau avec moins d'écluses, mais avec des dénivellations plus importantes. Entre Lille et la Lys, il n'y a bientôt plus eu que 2 écluses : celle du Grand Carré à Lille et celle de Quesnoy.

C'est dans le cadre des travaux de mise au grand gabarit de la Deûle, que l'écluse de Deûlémont a été supprimée. Cela a eu pour conséquence d'abaisser le plan d'eau par rapport aux rives, dans le bief de Quesnoy, de 1,80 m. Le dénivelé amorti par l'écluse de Quesnoy est passé de 1,66 m à 3,47 m. L'abaissement du plan d'eau a été réalisé entre le 27 décembre 1993 et le 16 janvier 1994, à raison de 10 cm par jour. Pendant cette période, la navigation a été coupée. Les Quesnoysiens ont vu changer le

paysage de la Deûle. Ils ont du s'habituer à voir le plan d'eau, non plus à niveau des rives, mais en contrebas. Désormais, on surplombe la Deûle. En quelque sorte, Quesnoy a acquis du relief ! Pierre Mauroy, Président de la Communauté Urbaine de Lille, en visite à Quesnoy, en a été fortement étonné, s'exclamant : « c'est devenu un grand fleuve, elle a des coteaux ; vous allez bientôt avoir de la vigne ! ».



En centre ville, les berges ont été tenues par des rideaux de palplanches paysagés par les VNF, peintes en vert, en bleu. Les VNF avaient fait réaliser des constats d'huissier sur les immeubles riverains, dans un rayon de 100 m, car les techniciens soupçonnaient que cela pouvait leur créer quelques désordres. En effet, la baisse du niveau de la Deûle a généré un abaissement de la nappe phréatique, causant un certain assèchement des terres à proximité. Cela pouvait entraîner de légers tassements sur les bâtiments anciens, mal fondés. Certains propriétaires furent indemnisés pour les travaux de renforcement qu'ils durent faire.

Ce fut le cas pour la commune, pour le bâtiment Espace Deûle. Au début des années 2000, des fissures sont apparues sur le bâtiment. Après jugement du tribunal administratif de Lille en 2001, les VNF ont dû verser une indemnité de 198.000 euros. Mais comment recréer des fondations sur un bâtiment existant ? Après étude économique, il est vite apparu que ce serait plus judicieux de démolir et de reconstruire. C'est ainsi que l'on a créé un second, un nouvel Espace Deûle en 1997-1998 qui abrite aujourd'hui la médiathèque et les locaux du kayak-club.

Cet abaissement a créé aussi une nécessité et une opportunité de réaménager les berges de la Deûle, ce qui a permis de créer « la coulée verte de la Deûle » avec des chemins sur berge sur les 2 rives, protégés par des garde-corps en centre ville. Un nouveau paysage...

La conférence de Roger Lefebvre le jeudi 12 octobre prochain à 18H30, et l'exposition qui l'accompagne les 14 et 15 du même mois, toutes les deux à Festi'Val, permettront de mieux appréhender les problèmes d'utilisation et d'aménagement des abords de la Deûle au cours des siècles, et particulièrement ces 25 dernières années.

Après Maurice Vantorhoudt, deux autres Quesnoysiens, Marcel Noé et Christophe Yernaux, nous ont remis des documents (écrits, images, photos) concernant le passé de notre ville. Nous les en remercions vivement, et avons entrepris l'inventaire de ces traces de notre histoire.

Nous sommes toujours intéressés par les objets, photos et documents anciens que vous détenez. Dans une ville détruite en 1914-18, ce patrimoine est relativement rare. Si, faute de bénévoles, nous ne pouvons tout exploiter rapidement, la photographie, la numérisation et l'archivage permettent de rendre plus accessibles ces témoins du passé et de contribuer ainsi à la préservation de la mémoire.

LE SOLDAT JEAN BERTELOOT, MORT POUR LA FRANCE

Sept tombes de soldats français se trouvent à l'entrée du cimetière de Quesnoy. Nous voulions faire des recherches sur certaines d'entre elles, et nous avons retenu celle du soldat Berthelot.

Sur sa tombe pas de prénom, juste un nom, une date, l'unité dont il faisait partie, puis « mort pour la France le 30/11/1914 ».



Nos premières recherches sur le site « Mémoire des hommes » parmi les 350 Berthelot tués en 1914-18 n'ont pas été concluantes, pas de Berthelot correspondant au régiment ni à la date du décès ! Des « Berthelot », il y en a dans la région avec 2 « o », pourquoi pas ! Nous trouvons alors un « Berteloot » du 16ème BCP mort pour la France le 30/11/1914, mais à Le Quesnoy! Le soldat Berteloot, classe 1903, était du 16ème bataillon de chasseurs à pied, nous savons par son [journal de marche](#) et différents documents que cette unité était dans le secteur d'Ypres. Jean Berteloot est tombé vraisemblablement à Zillebeke. Blessé il a dû être emmené à Quesnoy par les Allemands dans un "lazaret", hôpital de campagne où il est décédé. En effet à part une escarmouche au début de la guerre, le 6 octobre 1914, qui a fourni le nom d'une de nos rues, il n'y a pas eu de bataille à Quesnoy.

Sur le site départemental des archives du Pas de Calais, nous avons retrouvé son dossier militaire. Il y est indiqué, qu'il faisait bien partie du 16ème BCP. Ces bataillons de chasseurs à pied agissaient en tirailleurs à l'avant de l'infanterie, c'est à dire en profitant des accidents de terrain pour se poster et viser, à la différence de l'infanterie dite de ligne laquelle est employée en formation plus ou moins compacte au début de la Grande Guerre. Ils sont généralement composés, en 1914, de 6 compagnies et d'une section de mitrailleuses pour un total d'environ 1700 hommes.

Berteloot

Nom : **Berteloot**
 Prénoms : *Jean Marie, Joseph* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *12 Septembre 1883*, à **St-Omer**, canton
 du *St-Omer*, département du **Pas-de-Calais**, résidant
 à **St-Omer**, canton du *St-Omer*, département
 du **Pas-de-Calais**, profession de *Landinier*
 fils de *Louis François* et de *Luc Berteloot Cabberin*, domiciliés
 à *St-Omer aux 20*, canton du *St-Omer*, département du **Pas-de-Calais**
Charmaris

N° *103* de tirage dans le canton de **St-Omer. Sud.**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)

Jeun.

Compris dans la *1^{ère}* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Compagnies, Blessures, actions d'armes, décorations, etc.)

Incorporé au *147^e* Régiment d'Infanterie à compter
 du *15 Novembre 1904* Arrivé au corps le *15 Novembre 1904*
 No Mte *8814* - Soldat de 2^e classe le dit jour.
Soldeur de 1^{re} classe le 17 Septembre 1906.
Travaillé dans la disponibilité le 13 juillet
1907. (Certificat de bonne conduite accordé)

Dans l'armée active.

SIGNALLEMENT.

Cheveux *et* sourcils *Blonds*
 yeux *bleus*, front *ordinaire*
 nez *ordinaire*, bouche *normale*
 menton *ronde*, visage *regale*
 Taille : 1 m. *44* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : (générale (1). *2*)
 (militaire (2). _____)

147^e Régiment d'Infanterie

Dans l'armée active. _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Rég^t d'Infanterie de Sedan, officier*
6^e Rég^t de Chasseurs à pied 4637

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3). _____

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'origine ou R. résidente.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LÉGISLATION du service militaire.
1 ^{er} 8 ^{bre}	1 ^{er} 8 ^{bre}	1 ^{er} 8 ^{bre}	1 ^{er} 8 ^{bre}	1 ^{er} 8 ^{bre}
1907	1917	1923	1929	1929

Passé dans la *réserve* **de l'armée active le** *1^{er} Octobre 1907*
au 15^{ème} Août 1907 de Chasseurs à pied le 1^{er} Août 1914

Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale
du 1^{er} Août 1914, arrivé au corps le *12 Août 1914*

Prisonnier (Norvège) le 30 Novembre 1914 au Camp de la Campagne le 10^{ème} 18^{ème} Camp Allemand à Guemey
Évacué à Guemey Christoff le 20 Mars 1915

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *147^e Régiment d'Infanterie*
du 3^o Août au 21 Septembre 1911

A accompli une 2^e période d'exercices dans le *147^e Régiment d'Inf.*
du 19 9^{ème} au 5 Décembre 1912

Passé dans l'armée territoriale le *1 Octobre 1917*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Campagnes : contre l'Allemagne en 1914
1914 au 30 Novembre 1914

A accompli une période d'exercices dans l' _____
 du _____ au _____

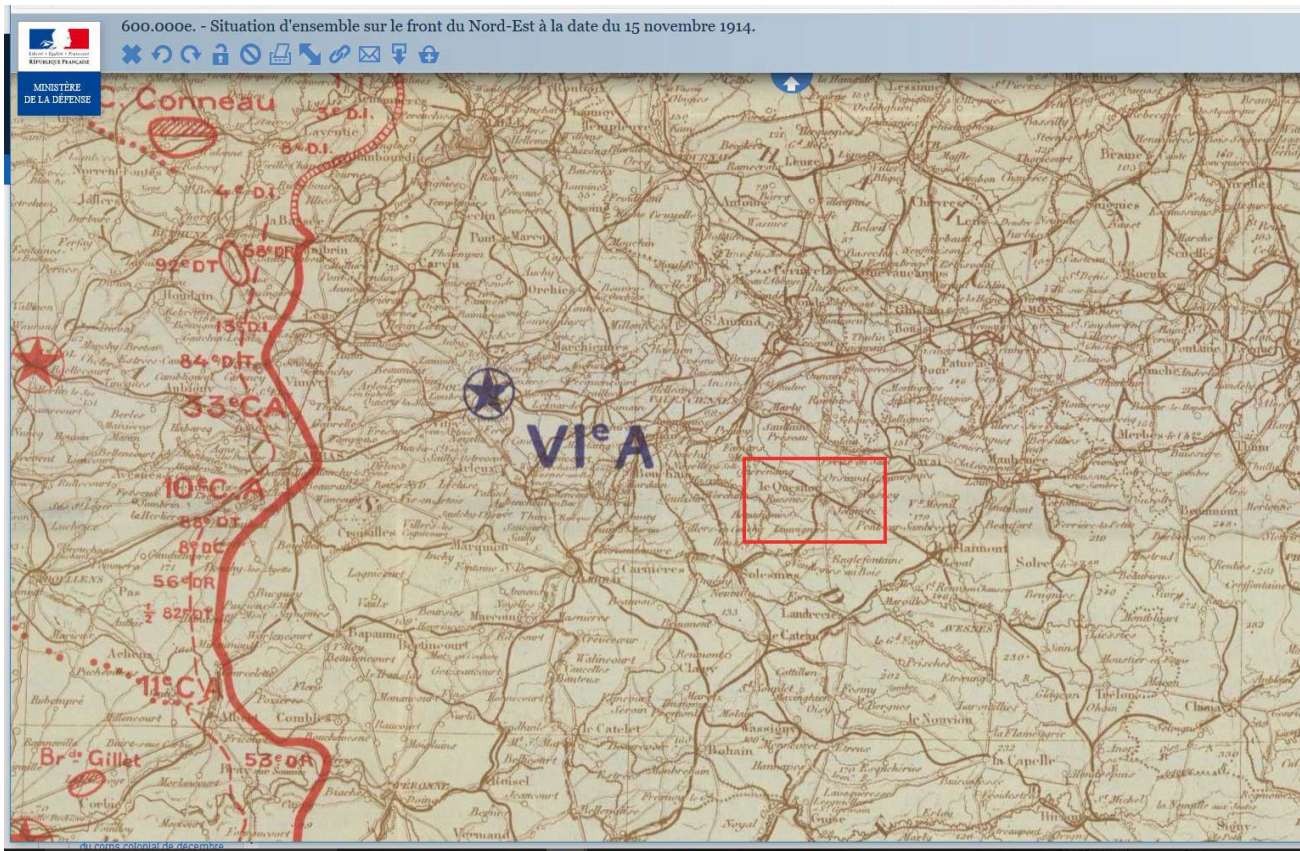
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____
 Libéré du service militaire le _____

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Genre. — Registre matricule. — 9 - 89 - 1902.

On notera dans ce dossier outre la description physique de l'intéressé et son parcours militaire l'évaluation de son degré d'instruction: 2 (sait lire et écrire).

Blessé, prisonnier, Jean Berteloot est décédé soit disant au lazaret de Le Quesnoy; en fait l'erreur sur le nom de la ville se répète dans les différents documents, il s'agit bien de Quesnoy sur Deûle. Le Quesnoy se situe dans la zone occupée depuis des semaines par les Allemands, et le 16ème BCP n'y a jamais mis les pieds. Preuve à l'appui, la carte du front au 15 novembre 1914; le rectangle rouge encadre la ville de Le Quesnoy.



Nous avons reconstitué l'histoire de cet homme, il serait peut être nécessaire pour le moins, de modifier son nom sur sa tombe, par respect pour sa famille.

Des milliers de soldats furent enterrés à la hâte, ceux décédés dans les régions occupées étaient répertoriés par la Croix Rouge, on peut facilement imaginer les erreurs commises après la guerre.

Nous vous conseillons sur ce sujet un roman, qui raconte ces opérations macabres de recherche et regroupement des corps des soldats morts sur les différents champs de bataille: « Au revoir là haut » de Pierre Lemaitre (Prix Goncourt 2013).

M, Mme

Prénom

adresse

mel

adhère à Quesnoy et son Histoire (cotisation annuelle 10 euros)

Coupon à retourner à Quesnoy et son Histoire – mairie de 59890 Quesnoy sur Deûle